

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2025

OBJET : Action 16 / 16.3 Signalisation patrimoniale et touristique - Plan de financement prévisionnel MOE Ville

L'an Deux Mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à onze heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de ville de Carcassonne, salle Jean Cau, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Magali BARDOU, Laurence GASC, Tamara RIVEL, François MOURAD, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Hervé BARO, Régis BANQUET, Pascal VALLIÈRE, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ

ABSENTS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Didier ALDEBERT, Marie LAVANDIER, Adeline RABATÉ, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

VU la délibération n°08-2014 du 19 mai 2014 inscrivant le programme « Signalétique patrimoniale et touristique » comme action prioritaire du programme général du Projet Grand Site ;

CONSIDÉRANT le projet de requalification de la rue du Pont Vieux, séquence 3 Abords du Pont Vieux Rive gauche - Travaux d'aménagement du parvis du couvent des Carmélites ;

Monsieur le Président explique à l'Assemblée qu'à l'instar de la signalisation patrimoniale du Projet Grand Site du récent projet de requalification de la place St-Gimer, la signalisation patrimoniale et touristique PGS (RIS), rue du Pont Vieux, dans le cadre du projet « Séquence 3 Abords du Pont Vieux Rive gauche » va être déposée. Un nouveau RIS double face prendra place dans le projet du parvis (phase PRO) et son contenu sera repris pour adaptation. L'objet du contenu de la signalétique sera étudié collégalement en COTECH Action N°16. Ce contenu, sa mise en forme, sa traduction, et enfin la réalisation de l'objet mobilier et son ancrage au sol feront l'objet d'un marché (ou d'un lot séparé dans le marché de MOE de la Séquence 3 de la rue du Pont Vieux) sous Maîtrise d'ouvrage Ville de Carcassonne.

L'estimation prévisionnelle a été bâtie avec les Services de la Ville, elle serait estimée pour un nouveau mobilier à 13 000 €HT composé de :

- La muséographie
- La traduction en 2 langues anglais et espagnol
- Le graphisme
- Le mobilier
- La pose

Un plan de financement est proposé dans les mêmes conditions que la Signalétique patrimoniale de St Vincent votée en 2024. Le plan de financement prévisionnel est proposé dans les répartitions ci-dessous :

Montant € HT 2026	ETAT	Département	Agglomération	Ville	Région
13 000 €HT	€HT	3 250 €HT	3 250 €HT	6 500 €HT	€HT
100%	%	25%	25%	50%	%

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'action N°16.3 Signalisation patrimoniale et touristique Renouvellement du RIS rue du Pont Vieux, dans le cadre du projet « Séquence 3 Abords du Pont vieux Rive gauche » et le Plan de financement prévisionnel de son estimation financière tel que proposé ci-dessus
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **18 DEC. 2025**

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Gérard LARRAT

Publication par affichage le : **18 DEC. 2025**

Le Président,
Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).